



DOSSIER ETUDES et SKI



SOMMAIRE

Préambule : le Comité Mont-Blanc

1. Le Projet de Performance Fédéral (PPF)

2. Les Références Techniques Biathlon

3. Les Références Techniques Ski de Fond

3.A Les Critères Biathlon pour Listes Ministérielles

3.B Les Critères Fond pour Listes Ministérielles

4. Le Centre National d'Entraînement Ski Nordique (CNE)

5. Les Centres Interrégionaux d'Entraînement (CIE)

6. Structure Scolaire Support du CIE Mont-Blanc

7. Structures Scolaires des autres CIE adaptées aux Nordiques

7.1 Lycée EGTA (Enseignement Général et Technologie Agricole) La Motte Servolex

7.2 Lycée Professionnel Saint Jean de Maurienne

7.3 Lycée Professionnel Pontarlier

7.4 CTMB (Centre Technique du Mont-Blanc) à Sallanches

7.5 Lycée Xavier Bichat à Nantua

8. Autres Structures

9. Bi-Qualification

10. Projet Sportif Commission Fond-Biathlon

11. Planning d'Admission et de Maintien en Centre National ou Centre Interrégional d'entraînement 2019

12. Médical

13. Coûts Comité Mont-Blanc

14. Annexes

Préambule : le Comité Mont-Blanc

Créé en 1933 l'**Association Comité de ski du Mont Blanc** est l'un des 17 comités de la Fédération Française de Ski. Il est, à ce jour, le premier fournisseur d'athlètes pour les équipes de France toutes disciplines confondues.

Du simple pratiquant, accompagné dans sa démarche sportive, au futur champion pris en charge jusqu'aux portes des Equipes de France, le **COMITE DE SKI DU MONT BLANC** fédère ses 27147 licenciés et ses 118 clubs ainsi que ses partenaires autour des valeurs de la pratique du ski sous différentes formes :

DISCIPLINES OLYMPIQUES :

- Snowboard
- Ski Alpin
- Ski Freestyle
- Ski de Fond
- Saut et Combiné nordique
- Biathlon

DISCIPLINES non olympiques :

- Télémart
- Ski de Vitesse
- Ski de Randonnées
- Ski Roues

NOS MISSIONS :

• Former

1 400 Moniteurs Fédéraux bénévoles

1 100 officiels fédéraux bénévoles (juges, directeurs techniques, chronométreurs, traceurs, etc...)

• Orienter et accompagner

=> Actions de promotion pour encourager la pratique du ski sous toutes ses formes:

- présence sur salon,
- journée découverte,
- fête du ski

=> **Accessibilité pour tous au ski, snowboard** (conseils, tarifs préférentiels, sorties)

=> Aide aux clubs (formation, mise à disposition d'outils, relais d'information : www.ski74.fr)

=> Découverte et accompagnement de nouveaux talents et futurs champions. =>280 courses de différents niveaux organisées en circuits par les clubs.

• Accéder au haut niveau

=> Formation sportive pour l'entrée en équipe de France.

=> Accompagnement au sein des structures scolaires et suivi médical.

=> Environ 195 jeunes en Pôles Espoir et Equipe Comité toutes disciplines confondues.

ORGANISATION

Le Comité de ski du Mont Blanc c'est 116 clubs et 23000 licenciés.

Dossier Scolaire Comité Régional Ski Mont-Blanc

Le comité est composé d'un Comité Directeur de 27 membres :

- **20 élus en AG par l'ensemble des clubs.**
- **4 représentants des districts (Aravis, Arve&Giffre, Chablais, Mont-Blanc)**
- **1 représentant ESF**
- **2 représentants DSF**

d'un Bureau Directeur de 7 membres (Présidente, Secrétaire Général, Trésorier, Responsable bureau sportif et 3 membres)

4 personnes salariées au siège sous la direction de Marie Laure GIUDICELLI

Directeur PEI Mont-Blanc : Patty BLANC (et bientôt Rémy RICHARD)

Coordinatrice support CIE Passy : Laurence ROUX

Présidente : Anne Chantal PIGELET GREVY

Commission Nordique : Edouard PERNET MUGNIER (Président), Philippe MARGUET (Biathlon) et Ivan THEVENIN

<http://www.ski74.fr>

1. Le Projet de Performance Fédéral (PPF)

<http://www.ffs.fr/federation/haut-niveau/parcours-de-lexcellence-sportive>

Le Projet de Performance Fédéral (PPF) de la Fédération française de Ski (FFS), régi par l'instruction aux DTN relative à son élaboration, a été validé par le Comité Directeur de la Fédération Française de Ski puis par la commission du sport de haut niveau du Conseil national du sport le 10 décembre 2018 pour une durée de 4 ans.

Textes de référence : [Code du sport, article D. 221-17 à R. 221-26](#)

Le PPF est la politique sportive et le dispositif mis en place par la Fédération Française de Ski pour permettre aux sportifs d'atteindre le plus haut niveau de leur discipline ainsi que pour assurer leur formation et leur préparation à la vie professionnelle.

Le PPF est constitué est constitué de deux niveaux de réseaux de structures :

1. Le Programme d'Excellence Sportive

- **Les Centres Nationaux d'Entraînement (CNE) / Pôle France** gérés par la FFS :
 - CNE / POLE FRANCE / Ski Alpin, Ski Freestyle, Snowboard
 - CNE / POLE FRANCE / Ski Nordique

2. Le Programme d'Accès au Haut Niveau

- **Les Centres Interrégionaux d'Entraînement (CIE) / Pôle Espoir** gérés conjointement par la FFS et les Comités de Ski supports :
 - CIE / POLE ESPOIR / MASSIF DES VOSGES
 - CIE / POLE ESPOIR / MASSIF JURASSIEN
 - CIE / POLE ESPOIR / LYONNAIS -PAYS DE L'AIN
 - CIE / POLE ESPOIR / AUVERGNE – MASSIF CENTRAL
 - CIE / POLE ESPOIR / MONT-BLANC
 - CIE / POLE ESPOIR / SAVOIE
 - CIE / POLE ESPOIR / DAUPHINE
 - CIE / POLE ESPOIR / PACA
 - CIE / POLE ESPOIR / MASSIF DES PYRENEES

PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL	APPELLATION MINISTÉRIELLE	PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE						
	STRUCTURES FFS / PPF	CENTRES NATIONAUX D'ENTRAÎNEMENT (CNE) / PÔLES France						
	CODE DU SPORT	Décret n°2016-1286 du 29 septembre 2016 - art. 12 : Constitue un " pôle France " toute structure permanente ou tout groupe de structures liées entre elles, notamment par convention, accueillant, à titre principal, des sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau prévue à l'article R. 221-1 du présent code dans les catégories Elite, Senior ou Relève et permettant à ces derniers de bénéficier : 1° D'une préparation sportive de haut niveau ; 2° D'une formation scolaire ou universitaire aménagée ou adaptée en application des articles L. 331-6 ou L. 611-4 du code de l'éducation, ou d'une formation professionnelle ; 3° D'une surveillance médicale répondant aux conditions prévues par l'article L. 231-6 du présent code.						
	SUPPORT JURIDIQUE	FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI						
	CLASSEMENT MINISTÉRIEL DES ATHLETES / EFFECTIF	HAUT NIVEAU et COLLECTIFS NATIONAUX (environ 300)						
	CLASSIFICATION SPORTIVE FÉDÉRALE	EXCELLENCE OLYMPIQUE				EXCELLENCE INTERNATIONALE		
	ÉQUIPES NATIONALES ET AUTRES	Équipes de France A	Équipes de France B	Équipes de France Jeunes / Juniors		Équipes Interrégionales ou régionales		
	IMPLANTATIONS DE RÉFÉRENCE (2)	CNSS Albertville (Ski Alpin - Ski Freestyle - Snowboard) - CNSNMM Prémamanon (Disciplines nordiques)						
	DISCIPLINES	Ski Alpin - Ski Freestyle - Snowboard - Biathlon - Ski de Fond - Combiné Nordique - Saut Spécial						
	MOYENS	INFRASTRUCTURES SPORTIVES Gymnase Salle musculation Pistes de ski Pistes ski roue Stands de tir Salle d'acrobatie Equipements spécifiques Autres	LIEUX CNSS Albertville CNSNMM (CNESN) Prémamanon Sites labellisés Stations de ski partenaires France et étranger	ENCADREMENT Cadres d'état Postes PO Travailleurs indépendants Salariés	MÉDICAL PARAMÉDICAL SMR Suivi médical Suivi psychologique Kinésithérapeutes Ostéopathes Diététique Préparation Mentale	DSS Recherche Tests Evaluation Formation de Cadres Pass'Neige (Directives Techniques Nationales)	FORMATION ATHLÈTES Lycées CNED Universités ENSA CNSMM Autres	CONTRAT CAE CIP Nationales CIP déconcentrées Contrat images Mécénat
	APPELLATION MINISTÉRIELLE	PROGRAMME D'ACCÈS AU HAUT NIVEAU						
	STRUCTURES FFS / PPF	CENTRE INTERRÉGIONAUX D'ENTRAÎNEMENT (CIE) / PÔLES ESPOIRS						
	CODE DU SPORT	Décret n°2016-1286 du 29 septembre 2016 - art. 12. Constitue un " pôle Espoirs " toute structure ou tout groupe de structures liées entre elles, notamment par convention, accueillant, à titre principal, des sportifs inscrits sur la liste des sportifs Espoirs prévue à l'article R. 221-11 et permettant à ces derniers de bénéficier des formations et préparation prévues aux 1° à 3° de l'article R. 221-20.						
SUPPORT JURIDIQUE	LES COMITÉS DE SKI CONCERNÉS CS Alpes-Provence - CS Auvergne - CS Côte d'Azur - CS Sport de Neige du Dauphiné - CS Mont-Blanc - CS Lyonnais et Ain CS Massif Jurassien - CS Massif des Vosges - CS Pyrénées-Est - CS Pyrénées-Ouest - CS Savoie							
CLASSEMENT MINISTÉRIEL DES ATHLETES / EFFECTIF	ESPOIRS ET NON CLASSÉS (environ 700)							
CLASSIFICATION SPORTIVE FÉDÉRALE	EXCELLENCE NATIONALE							
ÉQUIPES NATIONALES ET AUTRES	Équipes Interrégionales ou Équipes régionales ou Équipes Clubs							
DISCIPLINES	Ski Alpin - Ski Freestyle - Snowboard - Biathlon - Ski de Fond - Combiné Nordique - Saut Spécial							
IMPLANTATIONS DE RÉFÉRENCE (9)	CIE Auvergne Massif Central - CIE Dauphiné - CIE Lyonnais Pays de L'Ain - CIE Massif des Vosges CIE Massif Jurassien - CIE Massif des Pyrénées - CIE Mont-Blanc - CIE PACA - CIE Savoie							
MOYENS	Gymnase Salle musculation Pistes de ski Pistes ski roue Stands de tir Salle d'acrobatie Equipements spécifiques Autres	LIEUX CREPS Montpellier Site Font-Romeu France et étranger etc...	ENCADREMENT Cadres d'état Travailleurs indépendants Salariés	MÉDICAL PARAMÉDICAL SMR Suivi médical Suivi psychologique Kinésithérapeutes Ostéopathes Diététique Préparation Mentale	DSS Pass'Neige (Directives Techniques Nationales)	FORMATION ATHLÈTES Collège Lycées CNED Universités autres		
STRUCTURES FFS	CENTRES RÉGIONAUX							
SUPPORT JURIDIQUE	LES CLUBS CONCERNÉS FFS (locale)							
CLASSEMENT MINISTÉRIEL DES ATHLÈTES	NON CLASSÉ(E)S							
NIVEAU DES SPORTIFS	Régional / Local							
ÉQUIPES	Club - District - Comité							
DISCIPLINES	Ski Alpin - Ski Freestyle - Snowboard - Biathlon - Ski de Fond - Combiné Nordique - Saut Spécial							
MOYENS	INFRASTRUCTURES SPORTIVES Pistes Gymnases etc...	LIEUX France	ENCADREMENT CTS Entraîneur Travailleurs indépendants Bénévoles	MÉDICAL PARAMÉDICAL Visite Licence	FORMATION SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE, PROFESSIONNALISANTE Collège SSS CNED Autre			

Cas général : à partir de 15 ans

Cas général : de 13 ans à 21 ans

Cas général : de 11 ans à 14 ans

Le Centre d'Entraînement est une structure permettant aux athlètes de répondre à la triple exigence :

- D'une préparation sportive de haut niveau ;
- D'une formation scolaire ou universitaire aménagée ou adaptée en application des articles L. 331-6 ou L. 611-4 du code de l'éducation, ou d'une formation professionnelle ;
- D'une surveillance médicale répondant aux conditions prévues par l'article L. 231-6 du code du sport.

La mise en place et la gestion de ce dispositif se font en relation étroite avec les différents services de l'État, les partenaires institutionnels et privés ainsi que les collectivités territoriales.

ADMISSION ET MAINTIEN DANS LE PPF (CNE/PÔLE France-CIE PÔLE ESPOIR)

Ce sont les références techniques et sportives de chaque discipline pratiquée qui servent de base de réflexion pour l'admission et le maintien dans le Projet de Performance Fédéral de la FFS.

Les candidatures sont examinées lors de la CNAM (Commission Nationale d'Admission et de Maintien) qui se déroule toutes les années au printemps.

2. Les Références Techniques Biathlon



ADMISSION - MAINTIEN ET PROGRESSION DANS LE PPF

REFERENCES TECHNIQUES 2021 BIATHLON

Prise en compte de la situation COVID-19 :

En raison de la situation sanitaire actuelle, liée à la COVID-19, et des incertitudes concernant les circuits de compétitions pour cette saison, les Références Techniques, ci-dessous, qui servent de support à l'admission, au maintien et à la progression dans le Projet de Performance Fédéral seront fortement impactées.

La CNAM, à l'identique de l'an dernier, prendra en compte la situation et l'évolution sportive de chacun des athlètes lors de ses délibérations (chronos, résultats de l'année précédente, etc...).

Les références techniques ci-dessous sont des éléments pris en compte par la Commission Nationale d'Admission et de Maintien (CNAM), pour admettre ou maintenir les athlètes dans le Projet de Performance Fédéral (PPF) de la Fédération Française de Ski, au sein des Centres Nationaux d'Entraînement/Pôle France et Centres Interrégionaux d'Entraînement/Pôle Espoir.

A noter :

- ▶ Les sportifs inscrits sur les listes ministérielles (Elite, Sénior, Relève, Reconversion, Collectifs Nationaux et Espoirs) font partie du PPF.

Attention, le fait de répondre à ces références techniques ne constitue en aucune façon un droit d'admission ou de maintien dans le PPF. Cette compétence relevant de la CNAM.

Centres Interrégionaux d'Entraînement/Pôle Espoir

Peuvent être retenus dans les Centres Interrégionaux d'Entraînement les sportifs ayant fait acte de candidature et :

- qui répondent aux performances sportives suivantes :

Hommes

Catégorie	Classement établi sur les épreuves été et hiver
U15	1 à 20

Catégorie	Classement général Biathlon National Tour
U17.1	1 à 20 (dans top 45 scratch)
U17.2	1 à 15 (dans top 40 scratch)

Catégorie	Classement général Biathlon National Tour
U19.1	1 à 7 (dans top 15 scratch)
U19.2	1 à 5 (dans top 10 scratch)
U21.1	1 à 4 (dans top 10 scratch)

Dames

Catégorie	Classement établi sur les épreuves été et hiver
U15.2	1 à 20

Catégorie	Classement général Biathlon National Tour
U17.1	1 à 20 (dans top 45 scratch)
U17.2	1 à 15 (dans top 40 scratch)

Catégorie	Classement général Biathlon National Tour
U19.1	1 à 7 (dans top 15 scratch)
U19.2	1 à 5 (dans top 10 scratch)
U21.1	1 à 4 (dans top 10 scratch)

ou

- qui sont considérés par la CNAM comme des sportifs à fort potentiel.

Centres Nationaux d'Entraînement/Pôle France

Après avoir consulté le directeur du développement de la discipline ([Composition de la Commission Nationale d'Admission et de Maintien du PPF](#)) pour faire acte de candidature, peuvent être retenus dans les Centres Nationaux d'Entraînement les sportifs :

- qui répondent aux performances sportives suivantes :
 - Junior CUP : 3 TOP 10
 - FOJE & JOJ :
 - ⇒ Place de 1 à 3 pour les épreuves individuelles
 - ⇒ Victoire pour les épreuves par équipe
 - Championnats du Monde Jeunes :
 - ⇒ 2 TOP 5
 - Championnats du Monde Juniors :
 - ⇒ 2 TOP 10 pour les épreuves individuelles
 - ⇒ Podium pour les épreuves par équipe

- IBU Cup : (U26)
 - ⇒ Place de 1 à 30 au classement général
 - ⇒ 1 TOP 8
- Coupe du Monde – Performances :
 - ⇒ Place de 1 à 30 (U26)

- Classement Coupe du Monde - Classement final par discipline ou classement général :
 - ⇒ Place de 1 à 32
- Jeux Olympiques et Championnats du Monde :
 - ⇒ Place de 1 à 16 pour les épreuves individuelles
 - ⇒ Place de 1 à 8 pour les épreuves par équipe ou relais

ou

- qui sont considérés par la CNAM comme des sportifs à fort potentiel.

3. Les Références Techniques Ski de Fond



ADMISSION - MAINTIEN ET PROGRESSION DANS LE PPF

REFERENCES TECHNIQUES 2021 SKI DE FOND

Prise en compte de la situation COVID-19 :

En raison de la situation sanitaire actuelle, liée à la COVID-19, et des incertitudes concernant les circuits de compétitions pour cette saison, les Références Techniques, ci-dessous, qui servent de support à l'admission, au maintien et à la progression dans le Projet de Performance Fédéral seront fortement impactées.

La CNAM, à l'identique de l'an dernier, prendra en compte la situation et l'évolution sportive de chacun des athlètes lors de ses délibérations (chronos, résultats de l'année précédente, etc...).

Les références techniques ci-dessous sont des éléments pris en compte par la Commission Nationale d'Admission et de Maintien (CNAM), pour admettre ou maintenir les athlètes dans le Projet de Performance Fédéral (PPF) de la Fédération Française de Ski, au sein des Centres Nationaux d'Entraînement/Pôle France et Centres Interrégionaux d'Entraînement/Pôle Espoir.

A noter :

- Les sportifs inscrits sur les listes ministérielles (Elite, Sénior, Relève, Reconversion, Collectifs Nationaux et Espoirs) font partie du PPF.

Attention, le fait de répondre à ces références techniques ne constitue en aucune façon un droit d'admission ou de maintien dans le PPF. Cette compétence relevant de la CNAM.

Centres Interrégionaux d'Entraînement/Pôle Espoir

Peuvent être retenus dans les Centres Interrégionaux d'Entraînement les sportifs ayant fait acte de candidature et :

- qui répondent aux performances sportives suivantes :

Hommes

Catégorie	Classement établi sur le classement du Challenge National ski de fond
U15 H 2	1 à 20

Catégorie	Classement sur les 6 meilleures courses SNT et Championnats de France (points FFS) dans l'année d'âge	Classement sur les 6 meilleures courses SNT et Championnats de France (points FFS) au scratch de la catégorie
U17 H 1	1 à 20	1 à 50
U17 H 2	1 à 20	1 à 40

Catégorie	Classement sur les 7 meilleures courses SNT et Championnats de France (points FFS)
U20 H 1	1 à 10
U20 H 2	1 à 8
U20 H 3	1 à 3

Dames

Catégorie	Classement établi sur le Classement du Challenge National ski de fond
U15 D 2	1 à 20

Catégorie	Classement sur les 6 meilleures courses SNT et Championnats de France (points FFS) dans l'année d'âge	Classement sur les 6 meilleures courses SNT et Championnats de France (points FFS) au scratch de la catégorie
U17 D 1	1 à 20	1 à 50
U17 D 2	1 à 20	1 à 40

Catégorie	Classement sur les 7 meilleures courses SNT et Championnats de France (points FFS)
U20 D 1	1 à 6
U20 D 2	1 à 3
U20 D 3	1

ou

- qui sont considérés par la CNAM comme des sportifs à fort potentiel.

Centres Nationaux d'Entraînement/Pôle France

Après avoir consulté le directeur du développement de la discipline ([Composition de la Commission Nationale d'Admission et de Maintien du PPF](#)) pour faire acte de candidature, peuvent être retenus dans les Centres Nationaux d'Entraînement les sportifs :

- qui répondent aux performances sportives suivantes :
 - FOJE & JOJ :
 - ⇒ Place de 1 à-5 pour les épreuves individuelles
 - ⇒ Victoire pour les épreuves par équipe

- Coupe OPA :
 - U 20 - 1 place de 1 à 15
 - U 20 - 2 place de 1 à 5
 - U 20 - 3 place de 1 à 3
 - U 23 place de 1 à 10
 - U 26 place de 1 à 5

- Championnats du Monde Juniors :
 - ⇒ Place de 1 à 15 pour les épreuves individuelles
 - ⇒ Podium pour les épreuves par équipe

- Championnats du Monde – 23 ans :
 - ⇒ Place de 1 à 10

- Coupe Continentale COC/OPA
 - ⇒ Place de 1 à 3 au classement général (U26)

- Coupe du Monde – Performances :
 - ⇒ Place de 1 à 30 (U26)

- Classement Coupe du Monde - Classement final par discipline ou classement général :
 - ⇒ Place de 1 à 32

- Jeux Olympiques et Championnats du Monde :
 - ⇒ Place de 1 à 16 pour les épreuves individuelles
 - ⇒ Place de 1 à 8 pour les épreuves par équipe ou relais

ou

- qui sont considérés par la CNAM comme des sportifs à fort potentiel.

3.A Les Critères Biathlon pour Listes Ministérielles



LISTES MINISTERIELLES 2021 CRITERES BIATHLON

Prise en compte de la situation COVID-19 :

En raison de la situation sanitaire actuelle, liée la COVID-19, et des incertitudes concernant les circuits de compétitions pour cette saison, les critères ministériels ci-dessous seront fortement impactés.

A l'identique de l'an dernier, le Directeur Technique National, en accord avec l'Agence Nationale du Sport et le Ministère prendra en compte l'évolution sportive de chacun des athlètes pour proposer leur inscription sur les listes ministérielles.

Pour être classé sur les Listes Ministérielles, les athlètes devront cumulativement :

- 1 - **avoir réalisé** à minima les performances décrites ci-dessous, au titre de la saison 2020/2021
- 2 - **être proposé** par le Directeur Technique National au Ministère des Sports
- 3 - **avoir déposé** sa demande de pré-inscription sur le Portail du Suivi Quotidien du Sportif
- 4 - **être validé** par le Ministère des Sports

Le DTN pourra solliciter le maintien en liste « Sénior » ou « Relève » d'un sportif qui n'aurait pas satisfait aux critères de performance requis. La dérogation ainsi consentie devra être expressément justifiée.

Seul le Ministère est habilité à inscrire les athlètes sur les Listes Ministérielles de Haut Niveau.

Cette inscription est officielle au 1^{er} juillet 2021.

A. SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Attention, les sportifs de haut niveau proposés devront signer et retourner la convention « Sportif de Haut Niveau » mise en place par le décret n°2016-1287 du 29 septembre 2016 pour valider définitivement leur inscription.

I- Catégorie Elite

Critères :

- Classement Coupe du Monde - Classement final par discipline ou classement général :
 - ⇒ Place de 1 à 8
- Jeux Olympiques et Championnats du Monde :
 - ⇒ Place de 1 à 8 pour les épreuves individuelles
 - ⇒ Place de 1 à 4 pour les épreuves par équipe ou relais

II- Catégorie Sénior

Critères :

- Classement Coupe du Monde - Classement final par discipline ou classement général :
 - ⇒ Place de 9 à 32
- Jeux Olympiques et Championnats du Monde :
 - ⇒ Place de 9 à 16 pour les épreuves individuelles
 - ⇒ Place de 5 à 8 pour les épreuves par équipe ou relais

III- Catégorie Relève (moins de 26 ans au 1^{er} janvier 2021)

Critères :

- Coupe du Monde place de 1 à 30
- IBU Cup place de 1 à 30 au classement général ou 1 TOP 8
- Championnats du Monde Juniors 2 TOP 10 épreuves individuelles
podium épreuve par équipe
- Championnats du Monde Jeunes : 2 TOP 5
- FOJE & JOJ : place de 1 à 3 épreuves individuelles
victoire épreuve par équipe
- Junior CUP 3 TOP 10

B. COLLECTIFS NATIONAUX

Cette liste regroupe les sportifs :

- qui œuvrent au sein des sélections nationales des équipes de France en préparation des compétitions de références ;
- qui sont considérés comme des partenaires d'entraînement ;
- qui étaient anciennement listés mais sous condition de santé particulière (sportifs blessés) ;
- qui sont considérés par le DTN comme des sportifs à fort potentiel.

La liste des « collectifs nationaux » fait partie intégrante de la stratégie de performance fédérale.

C. ESPOIRS

Critères :

- Biathlon National Tour U21 (Classement général)
 - U21 – 1^{ère} année – classement Scratch Top 10 et place de 1 à 4 dans l'année d'âge
- Biathlon National Tour U19 (Classement général)
 - U19 - 2^{ème} année – classement Scratch Top 10 et place de 1 à 5 dans l'année d'âge
 - U19 – 1^{ère} année – classement Scratch Top 15 et place de 1 à 7 dans l'année d'âge
- Biathlon National Tour U17 (Classement général)
 - U17 - 2^{ème} année – classement Scratch Top 20 et place de 1 à 10 dans l'année d'âge
 - U17 – 1^{ère} année – classement Scratch Top 30 et place de 1 à 10 dans l'année d'âge
- Biathlon National Tour U15 (classement établi sur les épreuves nationales été et hiver)
 - U15 – 2^{ème} année – place de 1 à 10

3.B Les Critères Fond pour Listes Ministérielles



LISTES MINISTERIELLES 2021 CRITERES SKI FOND

Prise en compte de la situation COVID-19 :

En raison de la situation sanitaire actuelle, liée la COVID-19, et des incertitudes concernant les circuits de compétitions pour cette saison, les critères ministériels ci-dessous seront fortement impactés.

A l'identique de l'an dernier, le Directeur Technique National, en accord avec l'Agence Nationale du Sport et le Ministère prendra en compte l'évolution sportive de chacun des athlètes pour proposer leur inscription sur les listes ministérielles.

Pour être classé sur les Listes Ministérielles, l'athlète devra cumulativement :

- 1 - **avoir réalisé** à minima les performances décrites ci-dessous, au titre de la saison 2020/2021
- 2 - **être proposé** par le Directeur Technique National au Ministère des Sports
- 3 - **avoir déposé** sa demande de pré-inscription sur le Portail du Suivi Quotidien du Sportif
- 4 - **être validé** par le Ministère des Sports

Le DTN pourra solliciter le maintien en liste « Sénior » ou « Relève » d'un sportif qui n'aurait pas satisfait aux critères de performance requis. La dérogation ainsi consentie devra être expressément justifiée.

Seul le Ministère est habilité à inscrire les athlètes sur les Listes Ministérielles de Haut Niveau.

Cette inscription est officielle au 1^{er} juillet 2021.

A. SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Attention, les sportifs de haut niveau proposés devront signer et retourner la convention « Sportif de Haut Niveau » mise en place par le décret n°2016-1287 du 29 septembre 2016 pour valider définitivement leur inscription.

I- Catégorie Elite

Critères :

- Classement Coupe du Monde - Classement final par discipline ou classement général :
 - ⇒ Place de 1 à 8
- Jeux Olympiques et Championnats du Monde :
 - ⇒ Place de 1 à 8 pour les épreuves individuelles
 - ⇒ Place de 1 à 4 pour les épreuves par équipe ou relais

II- Catégorie Senior

Critères :

- Classement Coupe du Monde - Classement final par discipline ou classement général :
 - ⇒ Place de 9 à 32
- Jeux Olympiques et Championnats du Monde :
 - ⇒ Place de 9 à 16 pour les épreuves individuelles
 - ⇒ Place de 5 à 8 pour les épreuves par équipe ou relais

III- Catégorie Relève (moins de 26 ans au 1^{er} janvier 2021)

Critères :

- Coupe du Monde place de 1 à 30
- Coupe Continentale (COC)/OPA place de 1 à 3 au classement général
- Championnats du Monde Juniors place de 1 à 15 épreuves individuelles
podium épreuve par équipe
- FOJE & JOJ : place de 1 à 5 épreuves individuelles
victoire épreuve par équipe
- Coupe OPA :
 - U 26 ans place de 1 à 5
 - U 23 ans place de 1 à 10
 - U 20 - 1 place de 1 à 15
 - U 20 - 2 place de 1 à 5
 - U 20 - 3 place de 1 à 3
- Championnats du Monde – 23 ans place de 1 à 10

B. COLLECTIFS NATIONAUX

Cette liste regroupe les sportifs :

- qui œuvrent au sein des sélections nationales des équipes de France en préparation des compétitions de références ;
- qui sont considérés comme des partenaires d'entraînement ;
- qui étaient anciennement listés mais sous condition de santé particulière (sportifs blessés)
- qui sont considérés par le DTN comme des sportifs à fort potentiel.

La liste des « collectifs nationaux » fait partie intégrante de la stratégie de performance fédérale.

C. ESPOIRS

Compétitions de références : Championnats de France, Samse National Tour, Challenge National Ski de Fond U15

Les performances indiquées sont hors athlètes proposés en groupes FFS

Critères Hommes :

- Classement sur les 7 meilleures courses SNT et Championnats de France (points FFS)
 - U20 – 1^{ère} année – place de 1 à 10 dans l'année d'âge
 - U20 – 2^{ème} année – place de 1 à 8 dans l'année d'âge
 - U20 – 3^{ème} année – place de 1 à 3 dans l'année d'âge
- Classement sur les 6 meilleures courses SNT et Championnats de France (points FFS)
 - U17 – 1^{ère} année – place de 1 à 10 dans l'année d'âge
 - U17 – 2^{ème} année – place de 1 à 10 dans l'année d'âge
- Classement établi sur le Challenge National Ski de Fond
 - U15 – 2^{ème} année – place de 1 à 10 dans l'année d'âge

Critères Dames :

- Classement sur les 7 meilleures courses SNT et Championnats de France (points FFS)
 - U20 – 1^{ère} année – place de 1 à 6 dans l'année d'âge
 - U20 – 2^{ème} année – place de 1 à 3 dans l'année d'âge
 - U20 – 3^{ème} année – victoire dans l'année d'âge
- Classement sur les 6 meilleures courses SNT et Championnats de France (points FFS)
 - U17 – 1^{ère} année – place de 1 à 10 dans l'année d'âge
 - U17 – 2^{ème} année – place de 1 à 10 dans l'année d'âge
- Classement établi sur le Challenge National Ski de Fond
 - U15 – 2^{ème} année – place de 1 à 10 dans l'année d'âge

4. Le Centre National d'Entraînement Nordique (CNE)

géré par la FFS

Pour le ski nordique c'est Prémanon

CNSNMM (Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne)
1848, Route des Pessettes
Lieu-dit Jacobeys
39 220 PREMANON

Tél : 03 84 60 78 37
E-mail : cnsmm@ensm.sports.gouv.fr

Formation scolaire : principalement Post-Bac, enseignement à distance
Suivi sportif : entraîneurs FFS

Population : athlètes inscrits sur les listes ministérielles en catégorie Sportif de Haut-Niveau (Collectifs Nationaux, Relève, Senior, Elite) et quelques athlètes en catégorie Espoir.

5. Les Centres Interrégionaux d'Entraînement (CIE)

gérés conjointement par la FFS et les Comités Régionaux de Ski supports.

- CIE / MASSIF DES VOSGES
- CIE / MASSIF JURASSIEN
- CIE / LYONNAIS/PAYS DE L'AIN
- CIE / MONT-BLANC
- CIE / SAVOIE
- CIE / DAUPHINE
- CIE / PACA
- CIE / MASSIF DES PYRENEES

6. Structure Scolaire Support du CIE Mont-Blanc

A partir de la classe de 2^{nde}, un dispositif mis en place par partenariat avec l'Académie de Grenoble dans le lycée de Passy accueille les athlètes identifiés par la CNAM

- Scolarité
Scolarité Classique
1^{ère} année : Seconde et 2,3 et 4^{ème} année : Première et Terminale
Options possibles

Ski2	Ski 3 et 4
Maths-SP-SVT	1- Maths- SP 2- Maths SVT
Maths –SES- HGPP	1- SES HGPP
SVT-SES-HGPP	1- SVT-SES 2- SES-HGPP

Semaine à fort temps scolaire et semaines à faible temps scolaire,

correspondance par mail avec professeurs, devoirs à rendre

Semaine type fort temps scolaire :

Lundi : cours toute la journée

Mardi : cours le matin et après-midi entraînement

Mercredi : cours le matin et après-midi entraînement

Jeudi : cours toute la journée

Vendredi : libre sauf exceptionnellement pour quelque devoirs

Semaine type faible temps scolaire :

Lundi : libre le matin et après-midi cours

Mardi : cours le matin et après-midi entraînement

Mercredi : entraînement toute la journée

Jeudi : cours toute la journée

Vendredi : libre

Crédit temps de 100h, (plus si athlète part sur compétitions internationales) : les cours avancent tout le temps (donc il faut rattraper)

- Sportif

Entraînement 3 demi-journées par semaine

Semaines libérées pour stage avec le Comité

Encadrement assuré par les entraîneurs du Comité en fond et biathlon soit 8 personnes

- Coût

Adhésion au CIE : 450 euros pour statut ministériel Espoir et Relève et 560 euros pour les Non Classé
Et complément de classe)

Internat : 1800 euros

Coût des Déplacements entre Maison et Lycée

Aide du Conseil Départemental pour transport des élèves internes : 250 euros

Aide du Conseil Départemental à la scolarité des sportifs haut-savoyards aspirant au haut niveau,
élèves internes : 440 euros (pour Classés et Non Classés sur Liste Fédérale ou Ministérielle)

- SMR

Voir point 12

Coordonnées :

Lycée du Mont-Blanc

L'Abbaye

74190 PASSY

tel. : 04 50 78 14 43

fax. : 04 50 93 68 49

email : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

site : <http://lypasmtb.edres74.ac-grenoble.fr/>

Coordinatrice : ROUX Laurence (06 82 68 28 08)

CALENDRIER 2020-2021 SUPPORT CIE LYCÉE PASSY																																																																																																																													
SEPTEMBRE 2020				OCTOBRE 2020				NOVEMBRE 2020				DECEMBRE 2020				JANVIER 2021				FEVRIER 2021				MARS 2021				AVRIL 2021				MAI 2021				JUIN 2021				JUILLET 2021																																																																																					
Ma	1	2	3	4	Je	1	2	3	4	Di	1	2	3	4	Ma	1	2	3	4	Ve	1	2	3	4	Lu	1	2	3	4	Lu	1	2	3	4	Je	1	2	3	4	16	Sa	1	2	3	4	Ma	1	2	3	4	Je	1	2	3	4	1	2																																																																				
Me	2	3	4	1	Ve	2	3	4	1	Lu	2	3	4	1	Me	2	3	4	1	Sa	2	3	4	1	Ma	2	3	4	1	Me	2	3	4	1	Ma	2	3	4	1	Ve	2	3	4	1	Di	2	3	4	1	Me	2	3	4	1	Ve	2	3	4	1	2																																																																	
Je	3	4	1	2	Sa	3	4	1	2	Ma	3	4	1	2	Je	3	4	1	2	Di	3	4	1	2	Me	3	4	1	2	Me	3	4	1	2	Me	3	4	1	2	Sa	3	4	1	2	Lu	3	4	1	2	Je	3	4	1	2	17	Sa	3	4	1	2																																																																	
Ve	4	1	2	3	Di	4	1	2	3	Me	4	1	2	3	Ve	4	1	2	3	Lu	4	1	2	3	4	Je	4	1	2	3	4	1	2	Je	4	1	2	3	4	9	Di	4	1	2	3	4	Ma	4	1	2	3	4	Ve	4	1	2	3	4	Di	4	1	2	3	4																																																													
Sa	5	6	7	8	Lu	5	6	7	8	Je	5	6	7	8	Sa	5	6	7	8	Ma	5	6	7	8	Ve	5	6	7	8	Ve	5	6	7	8	Ve	5	6	7	8	12	Je	5	6	7	8	10	Lu	5	6	7	8	15	Pâques	Me	5	6	7	8	Sa	5	6	7	8	Lu	5	6	7	8	16	Sa	5	6	7	8	17	Lu	5	6	7	8	18	Me	5	6	7	8	19	Di	6	7	8	9	Ma	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						
Di	6	7	8	9	Ma	6	7	8	9	Ve	6	7	8	9	Di	6	7	8	9	Me	6	7	8	9	Sa	6	7	8	9	Sa	6	7	8	9	Sa	6	7	8	9	13	Di	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																												
Lu	7	8	9	10	Me	7	8	9	10	Sa	7	8	9	10	Lu	7	8	9	10	Je	7	8	9	10	Di	7	8	9	10	Di	7	8	9	10	Di	7	8	9	10	14	Je	7	8	9	10	12	Lu	7	8	9	10	14	Me	7	8	9	10	16	Ma	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31									
Ma	8	9	10	11	Je	8	9	10	11	Di	8	9	10	11	Ma	8	9	10	11	Ve	8	9	10	11	Lu	8	9	10	11	Lu	8	9	10	11	Lu	8	9	10	11	15	Je	8	9	10	11	13	Di	8	9	10	11	15	Je	8	9	10	11	17	Sa	8	9	10	11	19	Di	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						
Me	9	10	11	12	Ve	9	10	11	12	Lu	9	10	11	12	Me	9	10	11	12	Di	9	10	11	12	Ma	9	10	11	12	Ma	9	10	11	12	Ma	9	10	11	12	16	Je	9	10	11	12	14	Di	9	10	11	12	16	Je	9	10	11	12	18	Di	9	10	11	12	20	Sa	9	10	11	12	22	Lu	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Je	10	11	12	13	Di	10	11	12	13	Me	10	11	12	13	Ma	10	11	12	13	Ve	10	11	12	13	Lu	10	11	12	13	Lu	10	11	12	13	Lu	10	11	12	13	17	Je	10	11	12	13	15	Di	10	11	12	13	17	Je	10	11	12	13	19	Di	10	11	12	13	21	Lu	10	11	12	13	23	Me	10	11	12	13	25	Ma	10	11	12	13	27	Je	10	11	12	13	29	Di	10	11	12	13	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Ve	11	12	13	14	Lu	11	12	13	14	Je	11	12	13	14	Me	11	12	13	14	Di	11	12	13	14	Ma	11	12	13	14	Ma	11	12	13	14	Ma	11	12	13	14	18	Je	11	12	13	14	16	Di	11	12	13	14	18	Je	11	12	13	14	20	Sa	11	12	13	14	22	Lu	11	12	13	14	24	Me	11	12	13	14	26	Ma	11	12	13	14	28	Je	11	12	13	14	30	Di	11	12	13	14	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Sa	12	13	14	15	Ma	12	13	14	15	Ve	12	13	14	15	Di	12	13	14	15	Lu	12	13	14	15	Me	12	13	14	15	Me	12	13	14	15	Me	12	13	14	15	19	Je	12	13	14	15	17	Di	12	13	14	15	19	Je	12	13	14	15	21	Lu	12	13	14	15	23	Me	12	13	14	15	25	Ma	12	13	14	15	27	Je	12	13	14	15	29	Di	12	13	14	15	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						
Di	13	14	15	16	Lu	13	14	15	16	Je	13	14	15	16	Me	13	14	15	16	Di	13	14	15	16	Ma	13	14	15	16	Ma	13	14	15	16	Ma	13	14	15	16	20	Je	13	14	15	16	18	Di	13	14	15	16	20	Je	13	14	15	16	22	Lu	13	14	15	16	24	Me	13	14	15	16	26	Ma	13	14	15	16	28	Je	13	14	15	16	30	Di	13	14	15	16	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						
Lu	14	15	16	17	Me	14	15	16	17	Sa	14	15	16	17	Lu	14	15	16	17	Je	14	15	16	17	Di	14	15	16	17	Di	14	15	16	17	Di	14	15	16	17	21	Je	14	15	16	17	19	Di	14	15	16	17	21	Je	14	15	16	17	23	Lu	14	15	16	17	25	Me	14	15	16	17	27	Ma	14	15	16	17	29	Di	14	15	16	17	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												
Ma	15	16	17	18	Je	15	16	17	18	Di	15	16	17	18	Ma	15	16	17	18	Ve	15	16	17	18	Lu	15	16	17	18	Lu	15	16	17	18	Lu	15	16	17	18	22	Je	15	16	17	18	20	Di	15	16	17	18	22	Je	15	16	17	18	24	Lu	15	16	17	18	26	Me	15	16	17	18	28	Ma	15	16	17	18	30	Di	15	16	17	18	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												
Me	16	17	18	19	Ve	16	17	18	19	Lu	16	17	18	19	Me	16	17	18	19	Sa	16	17	18	19	Ma	16	17	18	19	Ma	16	17	18	19	Ma	16	17	18	19	23	Je	16	17	18	19	21	Di	16	17	18	19	23	Je	16	17	18	19	25	Lu	16	17	18	19	27	Me	16	17	18	19	29	Ma	16	17	18	19	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																		
Je	17	18	19	20	Sa	17	18	19	20	Ma	17	18	19	20	Je	17	18	19	20	Di	17	18	19	20	Me	17	18	19	20	Me	17	18	19	20	Me	17	18	19	20	24	Je	17	18	19	20	22	Di	17	18	19	20	24	Je	17	18	19	20	26	Lu	17	18	19	20	28	Me	17	18	19	20	30	Ma	17	18	19	20	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																		
Ve	18	19	20	21	Di	18	19	20	21	Me	18	19	20	21	Ve	18	19	20	21	Lu	18	19	20	21	Je	18	19	20	21	Je	18	19	20	21	Je	18	19	20	21	25	Je	18	19	20	21	23	Di	18	19	20	21	25	Je	18	19	20	21	27	Ma	1																																																																	

- Sportif
Entraînement 3 à 4 demi-journées ou créneau par semaine
Semaines libérées pour stage avec le Comité
Encadrement assuré par les entraîneurs du CIE et du Comité de Savoie
- Coût
Coût des Déplacements entre Maison et Lycée



Cotisations 2020 - 2021 CIE CNE - Lycée REINACH -



Cotisation annuelle fédérale CIE – CNE Alpin- Freestyle- Snowboard (courrier FFS)

- ▶ Statut relève: 380€
- ▶ Statut espoir : 550€

Cotisation CIE Nordique (courrier CIE Nordique)

- FILIÈRE NORDIQUE : FOND 1800€ & BIATHLON 2150€
- FILIÈRE STAV : FOND 850€ & BIATHLON 1210€

PARTICIPATION LOGISTIQUE HORS COMITÉ SKI DE SAVOIE : 800€

➔ PRISE EN CHARGE (TRANSPORTS-ENCADREMENT-PENSION STAGE-MATERIEL-
BALLES- ENIRON UNE CENTAINE DE SEANCES D'ENTRAINEMENT)

Cotisation Lycée Reinach

- INTERNAT : 1000 à 1300€ SELON PROGRAMME
- TUTORAT : 120€ (2 COTISATIONS DE 60€)

Aide du Conseil Départemental à la scolarité des sportifs haut-savoyards aspirant au haut niveau,
élèves internes : 720 euros (pour Classés et Non Classés sur Liste Fédérale ou Ministérielle) (sous réserve
aide attribuée en 2018)

- SMR
Voir point 12

Coordonnées :

Lycée ETGA
DOMAINE REINACH
73290 LA MOTTE SERVOLEX
tel. : 04 79 25 41 80
fax. : 04 79 25 19 82
email : legta.la-motte-servolex@educagri.fr site : <http://www.reinach-formations.educagri.fr/>
Vidéo présentation : <http://reinach.fr/lycee-reinach/formations-sportives/skieurs-de-haut-niveau/>

Coordinateur : Bertrand VIALLET (07 86 87 70 86)

7.2 Lycée Professionnel Saint Michel de Maurienne

- Scolarité
Scolarité Professionnelle
Scolarité en 4 ans, Classe Mixte : Haut Niveau, Bi-Qualif, Métiers Montagne
Hiver libéré pour entraînement avec des semaines de retours obligatoires
Scolarités possibles :
Bac Pro Aménagement - Finition
Bac Pro TB ORGO Maçonnerie / Gros Oeuvre - Bac Pro TISEC Plombier / Chauffagiste
Bac Pro ELEEC Electricité
Bac Pro COMMERCE

- Sportif
Entraînement 3 à 4 demi-journées ou créneau par semaine
Semaines libérées pour stage avec le Comité
Encadrement assuré par les entraîneurs du CIE

- Coût
Adhésion au CIE : 500 euros
Internat : 900 euros
Coût des Déplacements entre Maison et Lycée

Aide du Conseil Départemental à la scolarité des sportifs haut-savoyards aspirant au haut niveau, élèves internes : 720 euros (pour Classés et Non Classés sur Liste Fédérale ou Ministérielle) (sous réserve aide attribuée en 2018)

- SMR
Voir point 12

Coordonnées :
Lycée Professionnel Général Ferrie
39 AVENUE DE LA REPUBLIQUE BP 45
73140 ST-MICHEL DE MAURIENNE tel. : 04 79 56 50 42
fax. : 04 79 59 22 38
email : info@lyceedesmetiersdelamontagne.org
site : <http://www.lyceedesmetiersdelamontagne.org/>

Coordinateur : Robert BURDIN (06 58 24 08 28)

7.3 Lycée Professionnel Pontarlier

- Scolarité
Scolarité Professionnelle et préparation au Diplôme d'Etat (D.E) ski nordique
Scolarité en 3 ans
Hiver libéré pour entraînement avec des semaines de retours obligatoires et stages en entreprise
Scolarités possibles :
BAC PRO Constructeur Bois
BAC PRO Accompagnement Soins Services à la personne (ASSP)
BAC PRO Electrotechnique Energie Equipements Communiquant (ELEEC)
BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur (TMA)
BAC PRO Maintenance des Equipements Industriels (MEI)
BAC PRO Hôtellerie et Restauration
- Sportif
Entraînement 3 à 4 demi-journées ou créneau par semaine
Semaines libérées pour stage avec le Comité
Encadrement assuré par les entraîneurs du CIE

- Coût

Adhésion au CIE : pas de cotisation

Internat : environ 1500 euros

Coût des Déplacements entre Maison et Lycée

Aide du Conseil Départemental à la scolarité des sportifs haut-savoyards aspirant au haut niveau,
élèves internes : 720 euros (pour Classés et Non Classés sur Liste Fédérale ou Ministérielle) (sous réserve
aide attribuée en 2018)

- SMR

Voir point 12

Coordonnées :

Lycée Professionnel Toussaint Louverture

81 RUE DE BESANCON

BP 279

25304 PONTARLIER CEDEX tel. : 03 81 39 02 21

fax. : 03 81 46 73 81

email : ce.0251349f@ac-besancon.fr

site : <http://www.lycee-toussaint-louverture.com/>

Coordinateur : PANIER Florian 06 84 53 39 95

LP TOUSSAINT LOUVERTURE

M. Faivre-Pierret
(MEI/CSRP)
et P. Tichit
(MEI/SCVM/FFS)
en travaux pratiques
à Métabief

La section sportive ski nordique
du LP Toussaint Louverture permet
à des skieurs de concilier entraînement
et compétitions avec une scolarité normale.

L'objectif est d'accompagner les jeunes vers leur meilleur niveau de pratique (fond, biathlon, combiné nordique) en étroite collaboration avec les techniciens du Comité de Ski du Massif Jurassien en les inscrivant dans une bi-qualification professionnelle !

Axe fort
du projet
de la section :
itinérance en
Back-country
en Norvège
(avril 2016)



Xavier Thévenard
un «ancien»
devenu parrain !

"Après Cinq belles années passées à la
section sportive du LP (bac TMA
en 2009), je suis fier d'en
devenir le parrain."

Xavier Thévenard
(Double vainqueur de l'UTMB)

Les double-qualifications proposées :

Préparation au CAP et au Diplôme
d'Etat (D.E) ski nordique :

- Constructeur Bois
Préparation au BAC PRO et au
Diplôme d'Etat (D.E) ski nordique :
- Accompagnement Soins Services
à la personne (ASSP)
- Electrotechnique Energie
Equipements Communicants
(ELEEC)
- Technicien Menuisier Agenceur
(TMA)

● **Nouveau** Maintenance des
Equipements Industriels (MEI)

● **Nouveau** Hôtellerie et
Restauration

Nouveau

Dans le cadre du Partenariat
signé entre le Lycée et la
station "Métabief Montagnes
du Jura", les élèves de la
filière Maintenance des
Equipements Industriels
peuvent réaliser leur
formation en entreprise à
la station et valident en fin
de cursus le diplôme de
"conducteur de remontée
mécanique" (diplôme délivré
par le DSF, Domaine Skiable
de France reconnu dans
toutes les stations françaises).

Le saviez-vous ?

La moitié de l'effectif du Team Nordique Crédit Agricole a suivi une formation
qualifiante au sein du Lycée : Aurore Jean (ASSP 2002), Clémentine Laurence,
Léa Zambaux (ASSP 2014) et Valentin Chauvin (TMA 2013)

Un Bac au LP et après ? (Liste non-exhaustive...!)

Pierre Tichit, Bacs TMA/MEI (2017), licence STAPS, équipe de France
Junior ski nordique. Nicolas Bellabouvier, Bac TMA 2014, cadre technique
Comité Régional Massif Jurassien. Damien Tarantola, Bac TMA 2010,
équipe de France ski nordique.
Mathis Ballet-Baz, Bac TMA 2016, PGHM Chamonix.
Aurore Grandclément, Bac ASSP 2014, Aide-soignante, D.E et Team skischool

LYCEE Professionnel Toussaint LOUVERTURE

81 rue de Besançon
BP 279

25304 PONTARLIER CEDEX

Tel : 03 81 39 02 21

Fax : 03 81 46 73 81

Contact professeur responsable

Tel : 06 84 53 39 95

Courriel : florian.panier@free.fr

www.lycee-toussaint-louverture.com



7.4 CTMB (Centre Technique du Mont-Blanc) à Sallanches

Lycée Professionnel pour filière bois : charpentier ou menuisier agenceur

- Scolarité
Bac Pro en 3ans (ou 4 ans ?), sportifs dans classe « normale », internat possible
Tout est à construire avec eux
- Sportif
Mêmes libérations que Lycée de Passy, aménagement des temps d'ateliers
- Coût
Adhésion au CIE : 440 euros pour statut ministériel Espoir et Relève et 560 euros pour les Non Classés)
Internat : 1050 euros
Coût des Déplacements entre Maison et Lycée

Aide du Conseil Départemental pour transport des élèves internes : 250 euros
Aide du Conseil Départemental à la scolarité des sportifs haut-savoyards aspirant au haut niveau, élèves internes : 440 euros (pour Classés et Non Classés sur Liste Fédérale ou Ministérielle)
- SMR
Voir point 12
- Coordonnées
<http://www.ecs-sallanches.fr/lycee-professionnel-ctmb/formations/index.php?q=18>
Voir avec les entraîneurs de la discipline concernée

7.5 Lycée Xavier Bichat à Nantua

- Scolarité
Bac filière générale en 3 ans, options non encore définies
- Sportif
3 demies journées par semaine pour ceux en classe Pôle et 2 pour ceux en classe Section
1 stage en Octobre à Prémamanon et 1 autre en novembre pour ceux du CIE
- Coût
Adhésion au CIE : 875 euros pour un biathlète et 675 euros pour un fondeur
Internat :
Coût des Déplacements entre Maison et Lycée

Aide du Conseil Départemental pour transport des élèves internes : 250 euros
Aide du Conseil Départemental à la scolarité des sportifs haut-savoyards aspirant au haut niveau, élèves internes : 440 euros (pour Classés et Non Classés sur Liste Fédérale ou Ministérielle)
- SMR
Voir point 12
- Coordonnées
BURLET Delphine : 06 61 00 57 57 delphe.2466@gmail.com

8. Autres Structures

8.1. SEA : Ski-Etudes des Aravis

Association

- Scolarité
Scolarité CNED
Scolarité en 3 ans
Scolarités possibles : Bacs et Bacs Pro (voir avec le Coordinateur)

- Sportif
Entraînement 3 à 4 demi-journées ou créneau par semaine
Encadrement assuré par les entraîneurs des clubs du Grand-Bornand et de La Clusaz

- Coût
Frais SEA : 2 220 euros
Inscription CNED : 276 euros
Frais Repas Demi-Pension : 600 euros
Internat : pas d'internat

Aide du Conseil Départemental à la scolarité des sportifs Haut Savoyards aspirant au haut niveau, poursuite des études par correspondance : 440 euros (uniquement pour Athlètes Classés sur Liste Fédérale ou Ministérielle)

- SMR
Voir point 12

Coordonnées :

Ski-Etudes des Aravis

Les Perrasses

3 Rue du Parmelan

74 230 THONES

email : maniglierpatrice@wanadoo.fr

Coordinateur : MANIGLIER Patrice 06 09 26 67 47

8.2 Classe Ski Lycée René Dayve Passy

Objectif : permettre à des élèves de pratiquer le ski alpin, ou nordique au niveau de la compétition, de concilier les études et de passer un DE Moniteur national de ski
Cette section prend en priorité les élèves du secteur du lycée.

- Scolarité
Bac général (options à définir)

- Sportif
2 Après-midi libérés en automne et au printemps

- Conditions d'Admission

Sur dossier à demander par écrit au lycée

Appartenir à un club de ski, être motivé pour continuer la compétition en vue de passer un brevet d'état et s'engager à suivre tous les entraînements

Engagement de votre club de ski : organiser les entraînements à tour de rôle

Engagement des parents : participer activement aux navettes

Le coût sera confirmé une fois les effectifs connus
Cotisation annuelle à l'association des classes ski-club
Suivi médical

Les coûts annoncés des différentes structures sont les montants donnés par des familles et/ou les établissements concernés.

Les montants et la nature des aides donnés par le Conseil Départemental peuvent varier d'une année sur l'autre, en termes de montants et de destination. Les chiffres annoncés sont ceux de l'année dernière.

9. Bi-Qualification

La bi-qualification représente une alternative pour les jeunes ne souhaitant pas faire du ski de haut-niveau, ou ne répondant pas aux critères sportifs établis par la FFS.

Elle ne permet pas de concilier études et sport de haut niveau que se soit par les emplois du temps et les contenus proposés.

De nombreux établissements proposent cette bi-qualification

10. Projet Sportif Commission Fond-Biathlon Comité Ski Mont-Blanc

ORGANISATION SOUHAITEE PAR LA COMMISSION FOND-BIATHLON DU COMITE MONT BLANC

Avoir une Structure Départementale Principale réunissant les meilleurs Jeunes des Equipes Comité ET des Structures Complémentaires permettant à des jeunes non détectés à la fin de la saison U15 de revenir dans les Equipes Comités.

Pour Jeunes souhaitant passer un Bac Général

Obligation d'aller dans la Structure Associée du Lycée de Passy pour faire partie des Equipes Comité à la sortie de la saison U15 (entrée en Seconde) pour les Jeunes détectés par les Entraîneurs du Comité.

Possibilité d'être dans une autre structure scolaire et en Equipe Comité pour Jeunes non détectés à la fin de la saison U16 à titre exceptionnel et en accord avec les Entraîneurs du Comité.

Pour jeunes souhaitant faire une Formation autre que Bac Général non proposé dans la Structure Associée du Lycée de Passy

Obligation d'aller dans une structure référencée par PES (triple exigence) pour faire partie des Equipes Comité à la sortie de la saison U15, sauf cas exceptionnel.

Pour tous les autres

Entraînement et suivi de l'entraînement par les Clubs et possibilité de se sélectionner sur les Courses Nationales en fonction des résultats sportifs et avec appui des Entraîneurs des Clubs concernés.

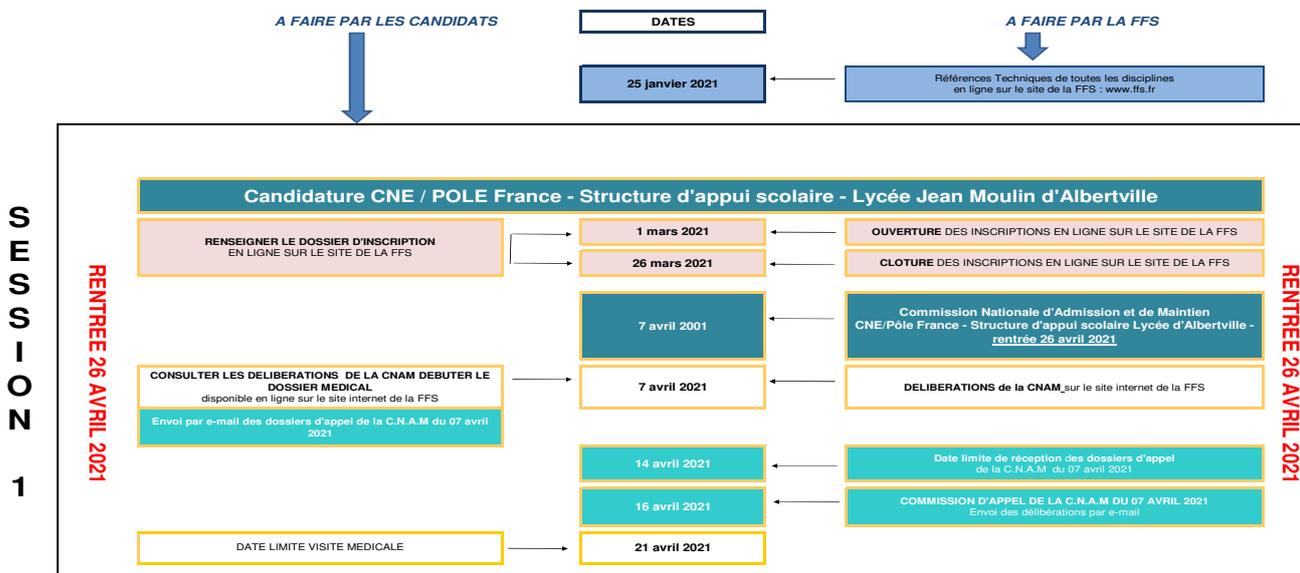
- Suivi d'entraînement par les Entraîneurs des Clubs
- Sélection pour accès aux Compétitions Nationales par Entraîneurs du Comité et encadrement commun (Entraîneurs Clubs et Comité) sur ces compétitions.

11. Planning d'Admission et de maintien en Centre National ou Centre Interrégional d'Entraînement 2018

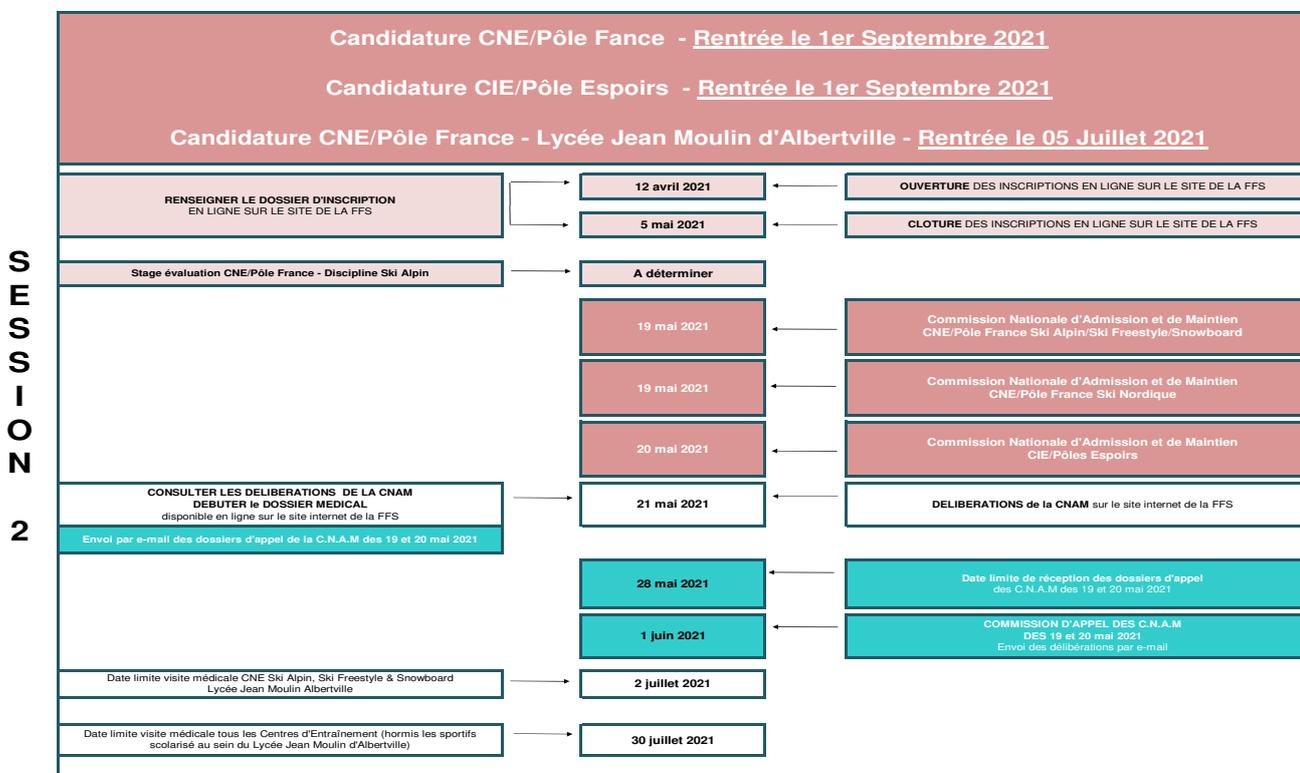


FEDERATION FRANCAISE DE SKI
Direction Technique Nationale
PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

RETROPLANNING 2021



**LES CANDIDATURES NE SONT PAS REPORTEES AUTOMATICQUEMENT D'UNE SESSION A L'AUTRE
MERCII DE RENOUEVER VOTRE CANDIDATURE SI NECESSAIRE**



PROCEDURE D'ADMISSION DANS LE PPF (1ERE INSCRIPTION)

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la FFS et nous vous conseillons de consulter [notre Foire Aux Questions](#).

Pour déposer un dossier de candidature, le sportif doit être licencié dans un Club affilié (hors Clubs Monégasques ou Andorrans) à la FFS et être titulaire de la nationalité française.

Le dossier d'inscription – concerne uniquement les Pré-BAC.

1. Doit être complété:
 - Pour une première demande d'admission dans le PPF et ses structures d'appui scolaire ;
 - Pour un(e) athlète déjà référencé(e) dans le PPF qui change de structure d'appui scolaire pré-bac ;
 - Pour une demande de progression en Centre National d'Entraînement.
2. Ne doit pas être complété:
 - **Pour un(e) athlète déjà référencé(e) dans le PPF qui reste dans la même structure d'appui scolaire. Les maintiens sont étudiés directement par la CNAM ;**
 - **Pour tout dossier Post-Bac.**

Les inscriptions

SESSION 1

Demandes concernant exclusivement Le Centre National d'Entraînement/Pôle France au sein de la structure d'appui scolaire du lycée Jean Moulin d'Albertville :

- **Rentrée du 26 avril 2021 ***

Les inscriptions se font en ligne depuis ce site :

- Du 1er mars au 26 mars 2021

** La rentrée en avril 2021 ne concerne que des admissions à caractère exceptionnel dans le Centre National d'Entraînement / Pôle France Ski Alpin, Ski Freestyle, Snowboard / structure d'appui scolaire du Lycée Jean Moulin à Albertville.*

SESSION 2

Demandes concernant les admissions ou progressions dans les CNE / Pôles France ou les CIE / Pôles Espoirs et leurs structures d'appui scolaire support :

- **Rentrée du 05 juillet 2021 (Uniquement structure d'appui scolaire CNE Lycée Albertville)**
- **Rentrée du 1er septembre 2021**

Les inscriptions se font en ligne depuis ce site :

CALENDRIER DES COMMISSIONS NATIONALES D'ADMISSION ET DE MAINTIEN (CNAM)

SESSION 1

CNAM concernant uniquement la rentrée du 26 avril 2021 à Albertville :

- CNE/Pôle France Ski Alpin, Ski Freestyle, Snowboard / mercredi 07 avril 2021

Les résultats seront consultables en ligne le mercredi 07 avril 2021

La Commission d'Appel de cette CNAM se tiendra le vendredi 16 avril 2021

Les demandes d'appel devront être adressées par messagerie électronique avant le mercredi 14 avril 2021 midi à l'adresse suivante : cbetend@ffs.fr

SESSION 2

Les Commissions Nationales d'Admission et de Maintien (CNAM) :

- CNE / Pôle France Ski Alpin, Ski Freestyle, Snowboard / mercredi 19 mai 2021 (matin)
- CNE / Pôle France Ski Nordique / mercredi 19 mai 2021 (après-midi)
- CIE / Pôle Espoirs / jeudi 20 mai 2021

Les résultats seront consultables en ligne le vendredi 21 mai 2021

La Commission d'Appel de ces CNAM se tiendra le mardi 1er juin 2021

Les demandes d'appel devront être adressées par messagerie électronique avant le vendredi 28 mai 2021 midi à l'adresse suivante : cbetend@ffs.fr

12. Médical

Si vous avez obtenu un avis favorable de la CNAM, vous recevrez une convocation de la FFS vous précisant les procédures et examens médicaux à engager pour votre admission définitive :

- En [Centre National d'Entraînement/Pôle France](#) (nature et périodicité des examens)
- En [Centre Interrégional d'Entraînement/Pôle Espoir](#) (nature et périodicité des examens)

Ces examens devront être réalisés obligatoirement dans l'une de nos structures médicales partenaires :

- [Plateaux Techniques de Médecine du Sport](#)

Dans le cas où le médecin du plateau technique serait dans l'impossibilité de renseigner le dossier sur la plateforme MEDISHARP, il est possible d'utiliser le [DOSSIER MEDICAL SMR type](#) pour réaliser la visite.

Le questionnaire « [Renseignements Médicaux](#) » devra être complété et rapporté au médecin du sport lors de la première visite (examen d'entrée).

[Le formulaire de consentement relatif au traitement des données personnelles et médicales](#) devra nous être retourné, daté et signé, PAR VOIE POSTALE ou PAR MAIL, dans les meilleurs délais.

La date limite de la visite médicale est fixée :

- **Au 21 avril 2021** pour une intégration en Centre National d'Entraînement / Pôle France Ski Alpin, Ski Freestyle & Snowboard dans la structure d'appui scolaire du Lycée d'Albertville rentrée 26 avril 2021
- **Au 02 juillet 2021** pour une intégration en Centre National d'Entraînement / Pôle France Ski Alpin, Ski Freestyle & Snowboard dans la structure d'appui scolaire du Lycée d'Albertville rentrée 05 juillet 2021
- **Au 30 juillet 2021** pour une intégration dans tous les autres Centres d'Entraînement rentrée 1er septembre 2021

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter, [Législation de la SMR – Arrêté du 13 JUIN 2016](#).

Rappel :

Les athlètes déjà référencés dans le PPF maintenus par la CNAM doivent impérativement poursuivre la Surveillance Médicale Réglementaire pour que ce maintien soit effectif.



SURVEILLANCE MEDICALE REGLEMENTAIRE FEDERATION FRANCAISE DE SKI CIE/POLE ESPOIR

ATHLETES CENTRES INTERREGIONAUX D'ENTRAINEMENT/ POLE ESPOIR

1. Examens médicaux obligatoires pour valider son inscription ou maintien dans le PROJET PERFORMANCE FEDERALE (PPF) de la FFS athlètes CIE/Pôle espoir :

• **2 FOIS PAR SAISON :**

UN BILAN MEDICAL COMPLET DANS UN PLATEAU TECHNIQUE COMPRENANT :

- Un examen clinique
- Un entretien diététique réalisé par le médecin du sport ;
- Un bilan psychologique réalisé par le médecin du sport ;
- Un questionnaire de surentraînement adapté à l'âge ;
- Une analyse d'urine.

• **1 FOIS PAR AN**

- Un ECG de repos ;
- Un dépistage visuel toutes disciplines et auditif en biathlon.

(Examens pris en charge par la FFS uniquement pour les athlètes classés sur les Listes Ministérielle « Espoirs » et non pris en charge par la FFS pour les athlètes Non Classés)

2. Examens médicaux supplémentaires mais non réglementaires conseillés pour les CIE/Pôle espoir par la commission médicale :

• **1 FOIS PAR AN A PARTIR DE 15 ANS**

- Un bilan biologique complet ;
- Un bilan dentaire ;
- Un bilan isocinétique des genoux dans les disciplines alpines ;
- Une EFR dans les disciplines nordiques (ski de fond, biathlon, combiné nordique) ;
- Un examen ophtalmo complet dans les disciplines alpines

• **1 FOIS TOUS LES 4 ANS A PARTIR DE 15 ANS**

- Une épreuve d'effort avec échanges gazeux.

• **1 FOIS DANS LA CARRIERE**

- A PARTIR DE 15 ANS
 - Un examen psychologique réalisé par un psychologue du sport ;
 - Une EFR dans les disciplines alpines (alpin, freestyle, snowboard) et saut à ski ;
 - Une radio EOS dans les disciplines alpines : âge et confirmation de sa réalisation en projet.
- A PARTIR DE 18 ANS
 - Un bilan neurocognitif réalisé par un neurologue spécialisé dans les commotions cérébrales dans les disciplines alpines (alpin, freestyle, snowboard) et saut à ski et combiné nordique ;
 - Un bilan isocinétique du dos pour toutes les disciplines.

(Examens non pris en charge par la FFS)

13. Comité Mont-Blanc

4 entraîneurs en biathlon et 4 entraîneurs en fond à l'année
Stages été, automne, hiver
Suivi au lycée de Passy et séances hors stage

Quelques chiffres ...

Coût Adhésion Comité Mont-Blanc : 450 euros

Pack vêtements obligatoires : combinaison course haut et bas, surchaud haut et bas, anorak, 2 bas été (short ou collant), 5 tee-shirt, 1 pull : 550 euros

Coût de l'hébergement pour tous les stages + Toutes les compétitions : environ 3 000 euros , une partie des hébergements prise en charge par l'Association Haute Savoie Nordic

Coût d'une carabine neuve : environ 4 000 euros

Coût achat skis/Chaussures/Bâtons : en fonction des clubs, des marques de ski et du niveau sportif du jeune

Coût ski roue : environ 200 euros la paire

+ basket, cardio.....



14. Annexes



FEDERATION FRANCAISE DE SKI BUREAU MEDICAL

LISTE DES PLATEAUX TECHNIQUES

COMITES	VILLES	PLATEAUX TECHNIQUES PARTENAIRES	TELEPHONES/ ADRESSES E-MAIL
ALPES PROVENCE	BRIANCON	CENTRE MEDICO-SPORTIF Avenue Jean Moulin 05100 BRIANCON	 04.92.20.10.33 cms@mairie-briancon.fr
	GAP	POLYCLINIQUE DES ALPES DU SUD Dr Y. PROTHOY 3, route Antonin Coronat 05000 GAP	 04.92.40.15.46 ivanprothoy@hotmail.com
AUVERGNE	CLERMONT FERRAND	CHU CLERMONT FERRAND Service de médecine du sport et exploration fonctionnelle HOPITAL G. MONTPIED 58 RUE MONTALEMBERT 63003 CLERMONT FERRAND Cedex 1	 04.73.75.16.60 smesbauer@chu-clermontferrand.fr
COTE D'AZUR	ANTIBES	HOPITAL D'ANTIBES Centre Régional Médico-sportif Route de Nice 06600 ANTIBES	 04.97.24.78.26 medecine.sport@ch-antibes.fr
JURA	BESANCON	HOPITAL MINJOZ Service Physiologie et exploration fonctionnelle Boulevard Fleming 25030 BESANCON Cedex	 03.81.66.92.95 03.81.66.92.91 eviennet@chu-besancon.fr
	PREMANON	CNSNMM PREMANON 1848 route des PESSETTES 39220 PREMANON	 03.84.60.78.37 odette.bouvard@wanadoo.fr
	MOUTHE	Dr Catherine GRECARD 11 rue Cart Broumet 25240 MOUTHE	 03.81.39.29.29 catherine.grenard@wanadoo.fr
LYONNAIS	LYON	HOPITAL EDOUARD HERRIOT Service Médecine du Sport Pavillon A 5 Place d'Arsonval 69437 LYON Cedex 03	 04.72.11.76.09 severine.bererd@chu-lyon.fr
	ST ETIENNE	CHU ST ETIENNE - HOPITAL NORD - BAT IRMIS Campus Santé Innovations Unité de Médecine du Sport Service de Physiologie Clinique et de l'Exercice 42055 ST ETIENNE Cedex 2	 04.77.12.79.85 med.sport1@chu-st-etienne.fr med.sport2@chu-st-etienne.fr
PARIS	PARIS	INSEP Dr Jousselin 11 avenue du Tremblay 75012 PARIS	 01.41.74.41.00 service.medical@insep.fr



**FEDERATION FRANCAISE DE SKI
BUREAU MEDICAL**

COMITES	VILLES	PLATEAUX TECHNIQUES PARTENAIRES	TELEPHONES/ ADRESSES EMAIL
<u>PYRENEES</u>	TARBES	Centre Médico-Sportif de Tarbes Hautes Pyrénées Office municipal des sports Place Anatole France Rue Tristan Dereme 65000 TARBES	05.62.44.38.58 oms@mairie-tarbes.fr
	FONT-ROMEUE	CREPS – Site de FONT ROMEUE Dr Hardelin 3, avenue Pierre DE COUBERTIN 66120 FONT ROMEUE	04.68.30.83.30 04.68.30.83.31 04.68.30.86.71 infirmerie.cnea@gmail.com
	MERIGNAC	Plateau Technique médico-sportif BORDEAUX MERIGNAC Unité de Médecine du Sport Centre de Consultation de la Clinique du Sports Dr Francis MERLE 2 rue Nègrevergne 33700 MERIGNAC	05.56.12.14.59 merlefra@numericable.fr
<u>SAVOIE</u>	ALBERTVILLE	Centre de Médecine du Sport de Haut Niveau 88 bis rue de la République 73200 ALBERTVILLE	04.79.37.85.42 secretariat.cmshn@cham-savoie.fr
<u>HAUTE SAVOIE</u>			
<u>ISERE</u>	GRENOBLE	CHU GRENOBLE ALPES - HOPITAL SUD Unité Médicale Sports et Pathologies - Pôle Thorax et vaisseaux avenue de Kimerley 38130 ECHIROLLES	04.76.76.54.94 secretariatsportsetpathologies@chu-grenoble.fr
<u>ALSACE</u>	REMIREMONT	Centre Hospitalier Service de médecine polyvalente à orientation pneumologique Unité fonctionnelle d'exploration à l'exercice et de consultation de médecine du sport 1 rue Georges Lang 88200 REMIREMONT	03.29.23.41.70
	STRASBOURG	Service de Physiologie et d'Explorations Fonctionnelles Nouvel Hôpital Civil - CHU de Strasbourg Dr Evelynne LONSDORFER 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG Cedex	03.69.55.13.87 martine.huck@chru-strasbourg.fr

Maj 27/09/2017/



FEDERATION FRANCAISE DE SKI

BUREAU MEDICAL
SAISON 2017/2018

LISTE DES LABORATOIRES PARTENAIRES

COMITES REGIONAUX	LABORATOIRES PARTENAIRES	ADRESSES	TELEPHONES/ SITE INTERNET
PACA <i>Alpes-Provence</i>	ORIADE	16 rue Alphan 05100 BRIANCON	04.92.21.01.06
	ANABIO 05	5 rue la Doucette 05100 GAP 83 avenue d'Embrun 05100 GAP 6 rue Roger Sabatier 05100 GAP	04.92.51.32.70 04.92.48.49.50 04.92.52.49.99
	LABORATOIRE COULOUMY	4 rue de la Plaine Sous le Roc 05200 EMBRUN	04.92.43.17.94
PACA <i>Côte d'Azur</i>			
DAUPHINE	ORIADE <i>Grenoble et villes périphériques</i>	Domene, Echirolles, Eybens, Fontaine, Grenoble, La Mure, Le Pont de Claix, Meylan, St Egrève, St Ismier, St Marcellin, St Martin d'Hères, Vizille	www.oriade.fr
	LABAZUR	188 avenue du Général De Gaulle 38250 VILLARD DE LANS 34 bis Boulevard de la Libération 38190 BRIGNOUD 869 avenue Ambroise Croizat 38920 CROLLES	04.76.95.13.87 04.76.71.50.11 04.76.08.94.37
JURA	BIO HD	3 rue Joseph Pillod 25300 PONTARLIER	03.81.46.53.54
	LPA	18 rue Grenier 25300 PONTARLIER	03.81.39.02.02
	MEDILYS	Champagnole, Dole, Lons le Saunier, Morez, Poligny et St Claude	www.medilys.fr
VOSGES	BIOLAM	12 place du Tilleul 88400 GERARDMER	03.29.63.11.99
PYRENEES	BIOPOLE 66	17 avenue du Roussillon 66800 SAILLAGOUSE	04.68.30.63.46

FEDERATION FRANCAISE DE SKI
BUREAU MEDICAL
SAISON 2017/2018

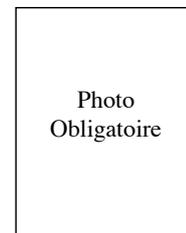
LISTE DES LABORATOIRES PARTENAIRES (suite)

COMITES REGIONAUX	LABORATOIRES PARTENAIRES	ADRESSES	TELEPHONES/ SITE INTERNET
SAVOIE	LABAZUR	Saint-Jean De Maurienne	04.79.59.81.45
		Montmélian	04.79.84.26.77
		Aix les Bains Verdun	04.79.35.04.34
		Aix les Bains Davat	04.79.35.06.38
	www.labazur.com		
BIOALPES	<i>Laboratoires SCHEMITICK Et Associés</i>	321 FG La Madeleine	04.79.24.22.68
		73600 MOUTIERS TARENTEISE	
Laboratoire BIOCEA		15rue Président Coty	04.79.32.21.74
		73200 ALBERTVILLE	
		Avenue de Bourg	
ORIADE	<i>Laboratoire DUFFOURNET SUERMONDT</i>	BP 40	04.74.35.36.33
		01110 HAUTEVILLE LOMPNES	
		113 av Centenaire	
MEDIPOLE DE SAVOIE		73700 BOURG SAINT MAURICE	04.79.07.29.33
		Avenue des massettes	
MONT BLANC	MIRIALIS	73190 CHALLES LES EAUX	04.79.26.84.84
		<i>Laboratoires région Mont Blanc et Pays du Chablais</i>	
		Bellegarde, Bons en Chablais, Chamonix, Cluses, Evian les Bains, Frangy, Megève, Passy, Sallanches, St Genis-Pouilly, St Julien en Genevois, Thonon Les bains	www.mirialis.fr
BIONECY	<i>Laboratoires région Annecy et Aravis</i>	Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, La Roche sur Foron, St Jorioz, Seynod, Sillingy, Thones	www.bionnecy.fr
		BIOLAC Laboratoires	<i>Annecy et Périphérie</i>
		Annecy (Avenue de Genève, Rue Sommeiller), Seynod, Faverges, Groisy, Meythet	www.biolac.fr

MAJ - 17/02/17

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX
Sportifs référencés dans le Parcours de l'Excellence Sportive

Nom :
 Prénom :
 Date de naissance : / / Lieu de naissance :
 Discipline :
 Comité Club :
 Entraîneur :
 Sexe : Féminin Masculin
 Adresse :



.....
 GSM de l'athlète :
 E-mail :
 Médecins traitants + coordonnées :

Pour les mineurs :

Nom et Prénom du/des Responsable(s) légal/légaux :

GSM :
 E-mail :

Suite à la commission Sportive d'Admission, vous avez été admis(e) sportivement en PES :

Précisez dans quel Centre d'Entraînement (Pôles) vous avez été retenu en cochant la case correspondante :

- Centre National d'Entraînement Ski Alpin, Ski Freestyle & Snowboard/Pôle France
- Centre National d'Entraînement Ski Nordique/Pôle France
- Centre Interrégional d'Entraînement/Pôle Espoirs du Dauphiné
- Centre Interrégional d'Entraînement/Pôle Espoirs du Massif Jurassien
- Centre Interrégional d'Entraînement/Pôle Espoirs du Mont-Blanc
- Centre Interrégional d'Entraînement/Pôle Espoirs PACA
- Centre Interrégional d'Entraînement/Pôle Espoirs du Massif des Pyrénées
- Centre Interrégional d'Entraînement/Pôle Espoirs Savoie
- Centre Interrégional d'Entraînement/Pôle Espoirs du Massif des Vosges
- Centre Interrégional d'Entraînement/Pôle Espoirs Du Lyonnais/Pays de l'Ain

Le questionnaire « *Antécédents Médicaux et Chirurgicaux* » est à remplir de manière *obligatoire*, mais *une seule fois*, lors de la première inscription (*examen d'entrée*) et à retourner à la FFS signé par les parents si l'athlète est mineur.

Il est donc inutile de le remplir à nouveau lors des examens suivants, *sauf événement important que l'athlète jugera nécessaire de signaler*.

FICHES ANTECEDENTS MEDICAUX ET CHIRURGICAUX

QUESTIONNAIRE PREALABLE A LA PREMIERE VISITE MEDICALE

1) ANTECEDENTS FAMILIAUX (grands-parents, parents, frères et sœurs) : *Précisez l'affection*

- Maladies cardiaques (mort subite, infarctus, hypertension) oui non
- Asthme - Allergies oui non
- "Maladie nerveuse" oui non
- Maladies graves oui non
- Ulcères (estomac) oui non
- Diabète oui non

2) ANTECEDENTS MEDICAUX – MALADIES :

Avez-vous eu les maladies ci-après ?

- Asthme oui non
- Primo-infection - Tuberculose oui non
- Autres affections respiratoires (pleurésie, pneumonie, bronchites fréquentes) oui non
- Maladies du cœur, palpitations, douleurs oui non
- Hypertension artérielle, varices oui non
- Maladies des reins et voies urinaires, coliques néphrétiques oui non
- Albumine dans les urines oui non
- Maladies de l'estomac, aigreurs, digestion difficile, troubles de l'appétit oui non
- Maladies du foie ou jaunisse oui non
- Maladies de l'intestin, douleur, constipation, diarrhée oui non
- Diabète oui non
- Maladies des glandes et maladies métaboliques, tétanie, spasmodie oui non
- Variations importantes de poids : prise de poids, amaigrissement oui non
- Maladie du sang (hémophilie ou autre) oui non
- Méningite, encéphalite oui non
- Paralysie, poliomyélite oui non
- Convulsions, épilepsie, crise nerveuse oui non
- Surmenage, dépression nerveuse ou troubles nerveux oui non
- Rhumatisme articulaire aigu oui non
- Maladies de la peau (eczéma, urticaire ou autres) oui non
- Otites, mastoïdites, troubles de l'audition oui non
- Sinusites fréquentes oui non

- Angines fréquentes, rhinopharyngites, laryngites oui non
- Avez-vous porté ou portez-vous des lunettes ? oui non
- Maladies des yeux oui non
- Réactions allergiques (vaccins, médicaments, aliments, etc) oui non
- Préciser :
- Intoxication par produits toxiques alimentaires, asphyxie (gaz, fumée) oui non
- Préciser :
- Maladies infectieuses ou parasitaires oui non
- Autres maladies : oui non
- Préciser :

3) BLESSURES – ACCIDENTS –

CHIRURGIE (Précisez le type et la date)

- Fracture du crâne ou de vertèbre oui non
- Traumatisme crânien sans fracture oui non
- Y a-t-il eu coma ou perte de connaissance au cours de ces accidents ? oui non
- Fracture des membres inférieurs : lesquelles ? oui non
- Autres fractures: lesquelles ? oui non
- Affections musculaires : (Claquage, déchirure musculaire ou autre) oui non
- Affections tendineuses: (tendinite, rupture de tendon) oui non

- Entorses, luxations : oui non
lesquelles ?
- Douleurs articulaires ou osseuses : oui non
(de croissance ou autre)
- Lombalgies, sciatiques oui non
- Autres accidents : oui non
lesquelles ?
- Est-ce que ces accidents vous ont gêné dans vos activités
sportives pendant plus de 6 mois ? oui non
- Cyphose, scoliose, ou autre : oui non
- Avez-vous effectué une
gymnastique corrective ? oui non
- Avez-vous été opéré(e)
(appendicite, phimosis) ? oui non
Préciser :

4) FILLES

- Êtes-vous réglée ? oui non
Si oui, depuis quel âge :
- Avez-vous des troubles de
règles (avance, retard, douleurs) ? oui non
- Avez-vous eu des affections
gynécologiques ? oui non
- Avez-vous pris ou prenez-vous la pilule ? oui non
Si oui ; laquelle :

5) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Avez-vous déjà suivi des traitements, et lesquels ?
- * Hormonaux oui non
lesquelles ?
- * Tranquillisants oui non
lesquelles ?
- * Stimulants oui non
lesquelles ?
- * Fortifiants, vitamines oui non
lesquelles ?
- * Autres médicaments oui non
lesquels, quand et pendant combien de temps ?
- Avez-vous déjà passé des tests médico-sportifs ?
quand et quels tests ? oui non

6) VACCINATION : date des dernières

vaccinations (**joindre copie du carnet de santé / vaccination**) :

DT Polio : ROR :

Hépatite B : BCG :

Cuti : Résultat :

Autre vaccination :

7) si connue, joindre un copie de la carte de GROUPE SANGUIN :

Groupe Rhésus

8) REMARQUES libres :

9) QUESTIONNAIRE REMPLI LE/...../.....

Signature de l'Athlète :

Signature des Parents :

(si enfant mineur)

